

sorte que les racines soient le moins possible contournées, afin qu'elles soient de meilleure garde.

Changement du blé de semence

Il est nécessaire de changer de temps en temps le blé de semence, afin que ce grain ne dégénère point. Quelque beau, net et bien choisi que puisse être le grain d'un terroir, quand on en emblave la terre sans la changer, l'expérience apprend que la terre se fatigue et que la grain y dégénère; le plus pur blé bise même toujours dans les plus fortes: c'est pourquoi il faut, pour ainsi dire les réveiller par la nouveauté du grain; et les cultivateurs un peu entendus dans l'agriculture, en changeant tous les trois ou quatre ans, particulièrement pour le blé.

Mais ce n'est pas changer de semaille, que d'en prendre qui aura cru dans le terroir des environs; il faut qu'il ait été produit à une distance éloignée. On doit même prendre garde qu'il vienne de terres plus maigres que celles où l'on veut la semer; afin que, trouvant dans le nouveau fonds plus de substance qu'il n'en avait dans l'ancien, il y fasse des productions plus nombreuses et plus fortes: en général on ne corré jamais aucun risque de prendre pour semence des blés provenus d'un sol plus maigre que celui dont on doit semer; le grain y gagne beaucoup; il perdrait au contraire de même, si d'un sol riche on le transportait dans un sol maigre; il y dégénérerait.

Choses et autres.

—Lorsque les poules ont une tendance à engraisser, leur ponte diminue et on doit en conséquence diminuer aussi la quantité de nourriture qu'on leur offre chaque jour.

Manufacture de sucre de pommes de terres (patates).—En Allemagne, les manufactures de sucre provenant des betteraves et des pommes de terre sont nombreuses. Un voyageur américain rapporte qu'à Hydenan, en Allemagne, il a visité une manufacture appartenant à M. Herr Hydemann, où on employait annuellement 12,000 minots de pommes de terre pour la fabrication du sucre.

Une trop grande quantité de fruits.—Un cultivateur nous faisait cette observation: "Que si sur chaque ferme il y avait un verger, les fruits seraient vendus à des prix insignifiants."—Voici comment répond à cette objection M. l'écrivain du *Farmer's Advocate*: Si l'on voulait se donner le trouble d'établir une comparaison entre les prix des différentes espèces de fruits depuis un certain nombre d'années, nous serions bien vite persuadés que la culture des fruits ne peut se faire sur une trop grande échelle; car il peut être clairement établi qu'en moyenne, depuis quarante ans, le prix des pommes, des poires, des pêches, des fraises, du raisin, etc., a toujours été en augmentant et plus particulièrement pour les fraises et menus fruits. Leur culture a été chaque année de plus en plus abondante, mais les prix ont en proportion été plus élevés. Occasionnellement nous avons en des récoltes abondantes de pommes; mais rien n'empêche dans ces années d'abondance, si l'on trouve que les prix offerts pour les pommes ne sont pas suffisants, de faire servir les pommes à la nourriture des animaux.

"Une viande de bonne qualité peut être obtenue en ajoutant à la nourriture ordinaire des bêtes à cornes et des cochons un peu de blé d'inde et beaucoup de pommes. Dans les anciens pays, il est reconnu que cette espèce de nourriture mêlée à du grain moulu, est très-avantageuse à tous les animaux; et il est douteux que les vaches soumises à ce traitement soient susceptibles d'être atteintes par le choléra.

"Ainsi, nous sommes convaincus que dans les années d'abondance, le surplus des fruits, quand le prix de vente n'est pas assez élevé, peut être donné avec avantage aux animaux, et la bonne qualité de la viande que l'on obtiendrait par cette

nourriture, donnerait aux animaux plus de valeur et serait une large compensation pour la culture des fruits. Il n'y a donc aucun danger qu'il y ait un trop grand nombre de vergers et l'on ne pourrait qu'y gagner par l'abondance des fruits qu'on en obtient."

Que l'on se mette donc immédiatement à l'œuvre pour l'établissement d'un verger. Que ceux qui désirent obtenir des arbres fruitiers convenant à notre climat s'adressent directement à notre pépiniériste canadien, M. Auguste Dupuis, du Village des Aulnaies, et ils seront certains d'être bien servis.

RECETTES

Moyen de détruire la "piéride" et autres insectes qui s'attaquent aux choux.

Pour chaque cent plant de choux prenez un quart de livre de poivre noir que vous mettez dans une grande poivrière faite exprès et qui puisse vous permettre de saupoudrer de poivre les choux, en profitant pour cela du moment où ils sont couverts par la rosée, ou après une pluie. Deux ou trois applications suffisent. Il est certain que le poivre déposé sur les feuilles détruira les insectes qui tenteront de manger les feuilles des choux.

Emploi de l'huile de charbon pour concombres et citrouilles.

Une dame de Shullsburgh, Etat de Wisconsin, qui s'occupe de jardinage, vient de communiquer au *Fruit Recorder* le moyen suivant qu'elle emploie pour la destruction des insectes qui s'attaquent tout particulièrement aux concombres et aux citrouilles: Depuis deux ans, dit-elle, je cultive les concombres et les citrouilles en buttes, ayant le soin de mêler à la terre un peu d'huile de charbon: par ce moyen mes plants sont complètement exempts des ravages causés par les insectes qui affectionnent tout particulièrement ces plants. Répandre de l'huile de charbon sur les plants leur serait dommageable, tandis qu'ajoutée à la terre leur état de végétation ne laisse rien à désirer.



GONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI, le

18 JUIN PROCHAIN,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années à dater du 1er OCTOBRE prochain.

BUCKLAND et ST. LAZARE, trois fois par semaine;

BUCKLAND et ST. MAGLOIRE, une fois par semaine;

ISLE AUX GRUES et MONTMAGNY, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste de Buckland, St. Lazare, St. Magloire, Isle aux Grues et Montmagny, ou au Bureau du sous-signé, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

W. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 4 mai 1880. }